

RAPPORT DU CENTRE ANTI-POISONS DU MAROC ANNEE 1994

Le Centre Anti-Poisons du Maroc est un service public spécialisé dans la gestion des problèmes toxicologiques.

Il dispense l'information au public, aux professionnels de santé et aux administrations concernant tout problème lié à un produit toxique. Cette information est délivrée par téléphone 24h/24 et 7 jours 7.

Téléphone cas urgents : (7j/7j et 24h/24h) (212-7) 77 22 25

Autres appels : (212-7) 77-01-37

Fax : (212-7) 77-20-67

**Adresse : 27, Avenue Ibn Batouta B.P. : 769 Agdal
11400 Rabat - Maroc.**

Nous remercions les autorités sanitaires pour les efforts fournis pour le développement de ce Centre.

Ce progrès ne pourrait être accompli sans le dévouement et la compétence de tout le personnel du C.AP.M.

Nous remercions les médecins correspondants pour leur précieuse collaboration.

Nous remercions tous les organismes qui nous ont aidés à développer le Centre (l'Organisation Mondiale de la Santé, la Coopération Française, le Centre Anti-Poisons du Québec).

Nous souhaitons une plus grande collaboration des responsables de l'industrie Pharmaceutique et de l'industrie Chimique pour une meilleure sécurité de notre population.

RAPPORT DE TOXICOVIGILANCE

ANNEE 1994

Depuis 1980 et suite à une circulaire ministérielle, la déclaration par les médecins de tous les cas d'intoxications est devenue obligatoire.

La toxicovigilance est l'une des principales activités du centre anti poisons du Maroc. Elle vise à identifier et à évaluer les risques des toxiques dans le but d'élaborer un programme de prévention.

Ceci se fait grâce à un recueil systématique et centralisé de tous les cas d'intoxications. Actuellement, le Centre Anti Poisons du Maroc recueille en moyenne 2500 cas par an.

L'analyse et l'exploitation de ces données permet également de dégager les attitudes de nos médecins vis à vis de telle intoxication, ceci permettra la standardisation des démarches diagnostiques et thérapeutiques dans le domaine toxicologique.

Pour l'année 1994, 3500 cas d'intoxications ont été déclarés au CAPM.

CONCLUSION

Selon les données recueillies dans ce rapport, les intoxications au Maroc concernent essentiellement le sujet jeune de sexe féminin. Ces intoxications ont le plus souvent lieu à domicile.

La voie d'intoxication est dans la majorité des cas orale, cependant la voie percutanée est également importante (morsures, pesticides).

Le maximum de cas a été colligé pendant la période chaude et surtout au Sud (morsures).

L'évolution a été bonne dans la plupart des cas.

Par ailleurs ce rapport sur la toxicovigilance est pour nous une autre occasion pour remercier tout le personnel des structures sanitaires des différentes provinces qui nous déclarent leurs cas d'intoxications.

Nous souhaitons une meilleure qualité de remplissage des fiches de recueil des cas d'intoxications.

Nous rappelons aux médecins et aux professionnels de santé que le Centre Anti-Poisons du Maroc est à leur disposition 24/24 et 7j/7 sur le numéro suivant :

(07) 77 22 25

BILAN DE LA REPONSE TELEPHONIQUE ANNEE 1994

La réponse téléphonique est l'une des principales activités du CAPM.

C'est une activité d'information au public, aux professionnels de santé et aux autorités. Elle concerne tout produit potentiellement toxique (médicaments, produits chimiques, plantes, animaux...).

Elle est délivrée par téléphone : (07) 77 22 25 24h/24 et 7j/7.

Le CAPM grâce à ce système de réponse téléphonique peut délivrer la conduite à tenir devant toute intoxication.

Cette activité permet de diminuer la morbidité et la mortalité, en apportant aux médecins les éléments de diagnostic et de thérapeutique, en améliorant la prise en charge du patient intoxiqué par les conseils délivrés par le médecin du CAPM.

Elle permet également de diminuer les coûts économiques secondaires aux intoxications en donnant une évaluation simple et claire de la gravité de l'intoxication. Elle propose des gestes simples permettant l'éviction des visites inutiles à l'hôpital et interdire toute précipitation qui peut mettre la vie de l'intoxiqué en danger.

Nous présentons dans ce rapport le bilan de la 3^{ème} année de la réponse téléphonique soit du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1994.

CONCLUSION

La réponse téléphonique est une aide indispensable pour nos professionnels de santé.

Le Centre Anti Poisons est en pleine progression, néanmoins une sensibilisation plus ample du public et des professionnels de santé, reste toujours à faire afin d'optimiser les services du centre.

Au cours de cette année, il y a eu une épidémie d'intoxications par les moules qui a débuté le mois de Novembre.

Le CAPM a reçu pour cette intoxication 170 appels concernant des demandes de renseignements justifiant « l'inquiétude de la population vis à vis du poisson en général et des moules en particulier ; et 77 appels pour des cas d'intoxication par ces moules.

Le CAPM a été bénéfique en essayant d'informer les médecins et la population sur le danger de cette intoxication et en conseillant la meilleure conduite à tenir.

Dans un but d'information et de formation des professionnels de santé, le personnel du CAPM, a publié dans la revue « Espérance Médicale » au cours de cette année trois articles de conduites à tenir devant certaines intoxications fréquentes au Maroc :

- **CAT devant une intoxication par le CHARDON A GLU (ADDAD)**
- **CAT devant une intoxication par le MONOXYDE DE CARBONE**
- **CAT devant une intoxication par le TAKKAOUT (PPD)**
- **CAT devant une intoxication par les ANTITUSSIFS.**

Par ailleurs, le Dr. R. A. TEBAA a effectué un stage de 3 mois au CAP de Marseille dans le but d'améliorer la gestion de l'information par la Réponse Téléphonique.

RAPPORT DE PHARMACOVIGILANCE

ANNEE 1994

Le Centre National de Pharmacovigilance a été créé en 1989 en même temps que le Centre Anti Poisons afin de répondre aux exigences nationales et internationales de notre pays.

Le centre National de Pharmacovigilance est un Centre médicalisé qui a deux fonctions principales :

- Recueillir systématiquement tous les effets indésirables médicamenteux (EIM) déclarés par les professionnels de santé ou le public au moment ou le public de leur survenue, dans le but de contribuer à la sécurité d'emploi des médicaments.
- Assurer l'information concernant le médicament (Prescription chez la femme enceinte, E.I.M., interaction médicamenteuse, etc...)

Chaque année le Centre fait le bilan de toutes les observations des E.I.M recueillies.

Pour l'année 1994, 109 cas d'E.I.M.et 12 demandes ont été colligés par le Centre National de Pharmacovigilance.

Nous remercions tous les professionnels de santé qui participent à l'amélioration de l'utilisation du médicament dans notre pays.

Activité du Centre de Pharmacovigilance Marocain durant l'année 1994

- Participation du centre aux activités internationales
 - Participation aux cours sur les EIM et leur gestion organisée à Uppsala en Juin 1994 (Présentation d'un poster sur le centre national de pharmacovigilance) (Dr. N. Rhalem)
 - Participation à la réunion internationale des centres de pharmacovigilance à Berlin en Septembre 1994. (Dr. R. Soulaymani Bencheikh)
 - Stage au centre de pharmacovigilance de Bordeaux du 13/11/94 au 04/12/94. (Dr. Z. Faraj, Dr. N. Rhalem)
 - Préparation d'un certificat de pharmaco-épidémiologie en France pour deux médecins du Centre. Année 1994-1995 (Dr. R. Soulaymani Bencheikh)
- Participation à la réunion régionale (EMRO) pour l'établissement des centres de pharmacovigilance en Egypte, Avril 1994. (Dr. R. Soulaymani Bencheikh)
- Participation aux 16^{ème} journées Françaises de pharmacovigilance, Novembre 1994. (Dr. R. Soulaymani Bencheikh, Dr. R. Benkirane, Dr. R. Bjelloune)
- Stage au centre de pharmacovigilance de Rouen, Novembre 1995 (Dr. R. Benkirane, Dr. R. Bjelloune)

Travaux :

- « Etude critique des antitussifs commercialisés au Maroc ». Thèse N° 23/94, BAHIJ Saïd
- Organisation des 2^{ème} journées de pharmacovigilance, Rabat les 4-5 Juin 1994.

CONCLUSION

On ne peut, que se féliciter de l'existence au Maroc d'un Centre National de Pharmacovigilance. Pays ouvert sur le monde et l'avenir, il doit répondre aux exigences internationales. Il est nécessaire de continuer l'effort initial en maintenant un travail de qualité.

Les populations différentes par leur patrimoine génétique, leur environnement et leurs coutumes alimentaires. Tous ces facteurs auront une répercussion sur la disposition des hommes à faire tel ou tel effet indésirable.

La collaboration active de tous nos professionnels de santé et le support des autorités administratives sont indispensables.

Dans un premier temps, la déclaration spontanée au moment de la constatation de l'effet indésirable médicamenteux reste notre principal objectif.

Il faut aussi noter que le Centre de Pharmacovigilance peut également donner aux praticiens toute information concernant le médicament (contre indications, posologie, interaction probable avec un autre médicament, effet tératogène, prescription chez la femme enceinte).

LABORATOIRE DU CENTRE ANTI POISONS (CAPM) RAPPORT D'ACTIVITES ENNEE 1994

Le laboratoire de toxicologie d'urgence et de suivis thérapeutique s'est individualisé, au sein du centre Anti poisons en 1991. Grâce à son équipement en matériel technique et son personnel qualifié, ce laboratoire est opérationnel.

C'est un laboratoire de toxicologie médicale d'urgence qui devrait offrir ses services 24/24 heures et 7 jours par semaine. Les résultats devant parvenir au médecin demandeur le plus rapidement possible.

Malheureusement, cette permanence n'a pas pu voir le jour car non justifiée vu le nombre de demandes d'examens qui lui parviennent.

Le laboratoire du CAPM dispose d'un personnel formé :

- un ingénieur d'application recruté
- un ingénieur d'application civiliste
- un technicien
- un agent de recherche en préparation de thèse d'état.
- Un agent de recherche en préparation de D.E.A.
- Deux stagiaires.

ACTIVITES DE RECHERCHE

Dans le cadre des activités de recherche élaborées au niveau du laboratoire, nous menons en parallèle, des études toxicologiques et pharmacologiques.

1- Etude des substances toxicomanogènes en milieu pénitencier

En collaboration avec une équipe de médecins en psychiatrie, le CAPM a établi un protocole d'étude visant à évaluer l'utilisation éventuelle des substances toxicomanogènes en milieu pénitencier. Le laboratoire s'est occupé de la partie analytique et de la gestion des prélèvements d'urine. L'étude s'est intéressée aux substances suivantes : Cannabis, Cocaïne, Opiacées, Héroïne, Barbiturique, Benzodiazépines. Au total 405 examens ont été effectués lors de cette étude par spectrophotomètre ou par une technique immuno-enzymatique (EMIT).

2- Etude de la diffusion de la pénicilline G dans le liquide céphalorachidien chez les neurosyphilitiques

Le traitement de la neurosyphilis repose sur la pénicilline G. La diffusion de cet antibiotique dans le LCR dépend du degré inflammatoire des méninges. Dans le but d'étudier le passage de la pénicilline G du sang vers le LCR, des cinétiques sanguines et rachidiennes sont faites chez le même malade le premier, le dixième et le dernier jour de la cure.

Depuis Avril 94 jusqu'à Décembre 94, 4 patients ont été inclus dans cette étude avec 48 prélèvements sanguins et 48 prélèvements du LCR.

Le dosage de la Pénicilline G se fait par méthode micro biologique en utilisant comme souches *Sarcina Lutea* ATCC 9341 et par chromatographie liquide haute performance.

FORMATION DU PERSONNEL

Dès la création de ce laboratoire, le personnel a été envoyé en mission pour se former en analyses toxicologiques dans des laboratoires spécialisés en France.

Des cours et des séminaires ont été organisés localement.

En 1994, l'importance a été surtout orientée vers la formation de base du personnel scientifique.

- Stage de 6 mois effectué à Paris par le responsable du laboratoire : étude cinétique du médicament dans les milieux biologiques.
- Elaboration d'un certificat de pharmacologie (cours et examens organisés par le CAPM à la Faculté de médecine et de Pharmacie de Rabat).
- Un séminaire d'une semaine sur les métaux lourds (toxicité, méthode de dosage) a également été organisé pour la formation du personnel.

CONCLUSION

Durant l'année 1994, le laboratoire de toxicologie médicale et de suivi thérapeutique du CAPM a fait la preuve de son aptitude à effectuer les analyses malgré les besoins en matériel technique et humain.

Mais cette activité ne peut être optimisée que par le recrutement d'un personnel suffisant et par l'acquisition du matériel nécessaire (appareil et réactifs) le fonctionnement permanents 24h sur 24h est possible mais non encore justifié vu la faible demande des professionnels de la santé.

Le laboratoire a été créé pour être un modèle à transposer au niveau de chaque région économique du Maroc.